

Désignation

- essences 100% pures & naturelles
- procédé d'extraction certifié AB

Stockage

- dans le flacon d'origine, vertical et à l'abri de la lumière
- les essences d'agrumes # 57 au réfrigérateur
- les autres entre 4° et 14° C, voire jusqu'à 18°

Précautions d'utilisation

- ne pas ingérer pur
- éviter tout contact de l'essence non diluée avec la peau, les muqueuses ou les yeux
- en cas de contact, rincer abondamment à l'eau ; au besoin consulter un médecin
- tenir hors de portée des enfants
- bien refermer le flacon après usage
- rincer les pipettes à l'alcool après usage

Mise en œuvre

0) Considérations générales

- solubles dans les corps gras, les sucres et l'alcool mais pas dans l'eau
- température de mise en œuvre de préférence inférieure à 100° C, voire supérieure pendant une durée limitée, par exemple 170° C pendant 5 minutes.
- éviter les cuissons fortes ou à gros bouillon
- pipettes graduées de 3 ml : 40 à 45 gouttes par ml

1) Plats cuisinés

- en général, 1 à 3 gouttes par kg de préparation ; 4 ou 5 pour les glaces & sorbets ; 6 ou 7 pour les sauces chargées en goût et jusqu'à 10 pour le chocolat noir de couverture
- pour une plus grande précision ou préparer de petites quantités, diluer à 10% avant d'incorporer à la préparation ; cf notre document « Dilutions à 10% »

2) Vaporisation de l'assiette

- dosage: 1 % d'essence dans un diluant
- diluant : 2/3 d'huile + 1/3 d'eau (ou 1/3 de vinaigre) ou 3/3 de sirop léger ou 3/3 d'alcool
- exemple : 13 gouttes dans des vaporisateurs de 30 ml
- 1 à 2 sprays par assiette

3) Huile aromatisée très intense

- dosage: 7 à 15 gouttes par litre d'huile
- huile neutre (pépins de raisin ou tournesol) ou olive
- de 0,5 à 1 gramme d'huile aromatisée par assiette

DLUO

- avant la date indiquée sur le flacon (aaaa.mm)
- dans les 6 mois suivant l'ouverture du flacon

Restrictions d'usage

- certains végétaux contiennent des molécules toxiques
- le procédé d'élaboration concentre les molécules critiques
- des précautions s'imposent pour certaines plantes
- cf. le document spécifique intitulé "restrictions d'usage"